

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 1080 rapportant une mesure d'expulsion

n° 1080

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 septembre 1953

Numéro JO

n° 12 du 01/10/1953

Date du numéro

1 octobre 1953

### VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL. Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des étrangers en Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935, et les textes qui l'ont modifié : Vu l'arrêté n° 905 du 11 juillet 1953 expulsant Dahere Mahmoud Gode du Territoire de la Côte Française des Somalis : Sur proposition du Chef des Affaires administratives,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— L'arrêté n° 905 du 11 juillet 1953, susvisé, est rapporté en Ce qui concerne : Daher Mahmoud Gode, Somali Gadabourcy Ba Habar Eli, né à Zeila (Somalie britannique) en 1930, de Mahmoud Gode et Mariam Egal.

#### Art.2

— Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

**Le Gouverneur, N. SADOUL.**